États-Unis : un Belgo-marocain condamné à rembourser 1,6 M$ à des oeuvres caritatives américaines

13/01/2020 à 17h28



Un Belgo-marocain qui faisait partie d'un gang qui a escroqué des millions de dollars à des organisations caritatives et à des cabinets d'avocats aux États-Unis a été condamné à 60 mois de prison et à rembourser 1,6 million de dollars à ses victimes.

[…]

Said a fui les États-Unis alors que le filet se refermait sur le gang, et s'était réfugié au Maroc. Là, il a été arrêté sur la base d'un mandat international et a été extradé vers les États-Unis huit mois plus tard. Il est en attente de son procès à Boston depuis décembre 2018. Si l'on tient compte du temps passé au Maroc et aux Etats-Unis, il lui reste un peu plus de trois ans à purger.

Said a également été condamné à trois ans supplémentaires de liberté surveillée et à rembourser 1,6 million de dollars aux

organisations qu’il a aidé à frauder, notamment des organisations caritatives et des avocats travaillant pour les handicapés, les victimes de violences sexuelles, les enfants pauvres et pour la protection de l’environnement.

Le Desk